

Le Petit Hautotais



N° 22

2016 - 2017



Sommaire

<i>Le Mot du Maire</i>	<i>P. 1</i>		
<i>La Commune</i>		<i>Les Associations hautotaises</i>	
<i>La Vie Communale</i>	<i>P. 2-4</i>	<i>Le Comité des Fêtes</i>	<i>P. 18</i>
<i>Au Conseil Municipal</i>	<i>P. 5-8</i>	<i>Le Club de l'Amitié</i>	<i>P. 19</i>
<i>Etat-Civil</i>	<i>P. 9</i>	<i>Le Caux Ph'Hautot Club</i>	<i>P. 20-21</i>
<i>Le Péle-Mêle</i>	<i>P. 10-11</i>	<i>Le Tonic Club</i>	<i>P. 22</i>
<i>Les Salles</i>	<i>P. 12</i>	<i>Les Cousins du Nouveau Monde</i>	<i>P. 23-24</i>
<i>La Communauté de Communes</i>		<i>Le Hautot Tennis Club</i>	<i>P. 25</i>
<i>La Vie Intercommunale</i>	<i>P. 13-14</i>	<i>Le Théâtre - Franck Lehman</i>	<i>P. 26</i>
<i>Vie de l'école hautotaise</i>		<i>La Parole est à :</i>	
<i>Les Sorties scolaires</i>	<i>P. 15-17</i>	<i>Mathieu Pareyt</i>	<i>P. 27-28</i>

Chers Hautotaises, chers Hautotais, chers amis.

2017 s'approche à grands pas et c'est l'époque traditionnelle de parution de votre « Petit Hautotais », qui retrace les événements majeurs de l'année écoulée.

Nous devons faire face à la baisse générale et drastique des dotations de l'Etat, qui altère notre budget. En effet, pour la troisième année consécutive, les recettes ne couvrent pas les dépenses, et, ce sont les provisions (excédents de budget) qui nous permettent d'équilibrer nos finances.

Nous devons donc être très vigilants et continuer d'être très rigoureux sur nos dépenses de fonctionnement afin d'être en capacité d'investir, d'entretenir et de maintenir les emplois.

Ainsi cette année, nous avons terminé la réfection de la toiture de l'église, rénové les planchers du clocher, changé 3 bouches à incendie, refait quelques tronçons de voirie et démarré la mise en accessibilité des bâtiments publics.

Cette année a aussi été marquée par l'absence de Lyonel, notre employé communal, à qui l'on souhaite un prompt rétablissement. Il est remplacé par Stéphane.

Notre commune vit et est animée. Je profite de cette préface pour féliciter chaleureusement toutes les forces vives qui, bénévolement, assurent le fonctionnement des associations. N'hésitez pas à les rejoindre.

Je n'oublie pas ceux qui travaillent de près ou de loin pour nous, qu'ils reçoivent, par ces quelques mots, toute ma gratitude.

Le dernier recensement a dénombré 678 habitants à Hautot-Saint-Sulpice, soit 30 de plus qu'en 2011.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et vous donne rendez-vous à toutes et tous :

Le Vendredi 06 Janvier 2017 à 20 h 30

à la salle Léon Lelièvre pour les vœux et partager la traditionnelle galette des rois.

Passez d'excellentes fêtes et recevez mes vœux les plus sincères.

Que 2017 soit une année de santé, de bonheur et de sérénité.

Bonne année à tous !

Vincent LEMETTAIS, Maire.

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2016



Vendredi 8 janvier à 20 heures 30, Monsieur Vincent Lemettais et son équipe municipale ont présenté leurs meilleurs vœux aux habitants pour cette année 2016 dans la salle Léon Lelièvre. Après avoir dressé une rétrospective des actions menées au cours de l'année 2015 au sein du village, Monsieur le maire a décliné les différents projets pour 2016 : travaux et accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite, recensement de la population et travaux de réhabilitation d'une partie des voiries communales. La cérémonie a été ponctuée par l'accueil des nouveaux habitants et le verre de l'amitié.

Monsieur Lyonel BLONDEL ayant cessé temporairement ses fonctions au sein de la commune d'Hautot-Saint-Sulpice suite à un placement en congé de longue maladie, l'équipe municipale a décidé de recruter un agent d'entretien pendant sa convalescence. Monsieur Stéphane GILLÉ a pris ses nouvelles fonctions depuis l'été dernier comme agent d'entretien des espaces verts et de la voirie. Nous souhaitons un bon rétablissement à Lyonel et la bienvenue à Stéphane.



Le recensement de la population s'est déroulé du 21 janvier au 20 février 2016.

Madame Christine EUDIER et Monsieur Daniel AUZOU, agents recenseurs, ont réalisé l'enquête du recensement sur le terrain des habitants et des logements à l'aide des questionnaires papier ou en proposant aux ménages de répondre par internet.

A l'issue de la collecte, la commune d'Hautot-Saint-Sulpice peut établir un premier décompte :

Logements d'habitation	287
Nombres d'habitants	678

Pour information : nombre de réponses collectées par internet :

<i>Logements d'habitation</i>	<i>142 (49.48%)</i>
<i>Nombres d'habitants</i>	<i>412 (60.77%)</i>

Ces chiffres seront confirmés par l'INSEE en début d'année 2017.

CEREMONIE DE LA FETE DES MERES



Samedi 26 mai

Une quinzaine de personnes s'était donnée rendez-vous à la salle des Associations pour mettre les mamans à l'honneur et partager un petit moment de convivialité. A la fin de la cérémonie, Monsieur Vincent LEMETTAIS a remis une rose aux mamans présentes.

CEREMONIE DE REMISE DE DICTIONNAIRES

Lundi 4 juillet

La traditionnelle cérémonie de remise des dictionnaires aux élèves Hautotais de CM2 scolarisés au RPI Etoutteville - Hautot-Saint-Sulpice - Veauville les Baons s'est déroulée dans la salle de la Mairie. Les enfants, les parents, les enseignants et élus ont été accueilli par Monsieur Vincent LEMETTAIS, maire.

Hector EUDIER et Alexis LEPREVOST - DETHY ont reçu un dictionnaire pour leur entrée au collège. Cette petite manifestation chaleureuse s'est clôturée par le verre de l'amitié.

REPAS DE NOËL

Dimanche 11 décembre

Environ 90 convives étaient réunis à la salle Léon Lelièvre pour partager le traditionnel repas de Noël organisé par la commune d'Hautot-Saint-Sulpice et confectionné par Madame Denise LEFEBVRE. Cette dernière a été chaleureusement remerciée par l'assemblée et les élus pour sa dernière prestation.



Au Conseil Municipal

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ANNÉE 2016

Le Conseil Municipal décide :

- d'adopter le projet de travaux de réfection sur la voirie communale, comprenant la réhabilitation de :

la route du Grand Tôt, la route d'Houdetot, la route de Veauville, la route du Petit Tôt, la route de Doudeville (devant la salle polyvalente et l'accès à la parcelle 473) ;

Le coût objectif des travaux est estimé à 41 210.20 € HT soit 49 452.24 € T.T.C.

Son financement est le suivant :

BESOINS		RESSOURCES	
	Prévu HT		Demandé
Travaux	41 210.20 €	Subvention DETR de 30 %	12 363.06 €
		Autofinancement	28 847.14 €
TOTAL	41 210.20 €	TOTAL	41 210.20 €

- l'octroi d'une subvention de 371.16 € pour aider le financement du séjour en classe transplantée à la base nautique de Jumièges (du 26/05 au 27/05/2016) de 9 élèves d'Hautot-Saint-Sulpice scolarisés en classe de CM2 d'Etoutteville.

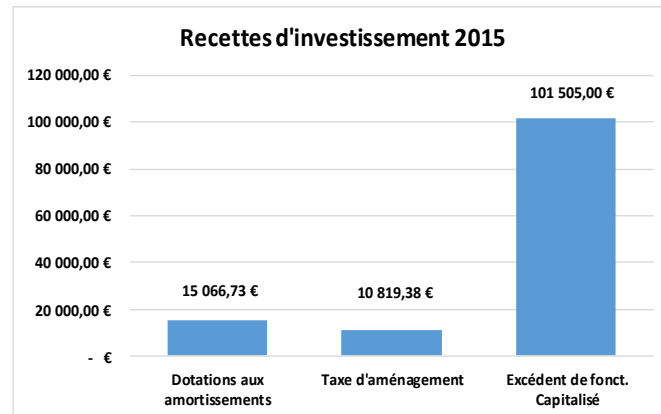
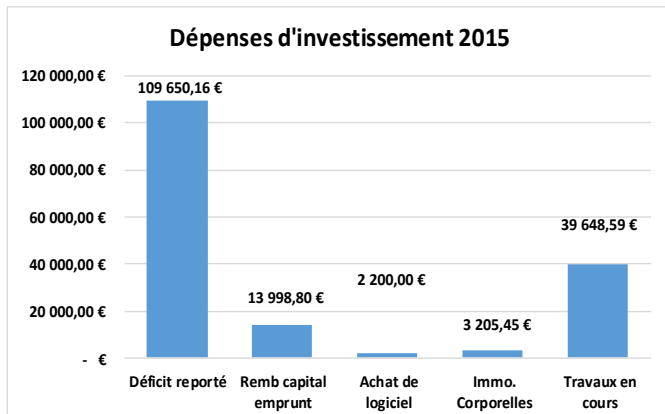
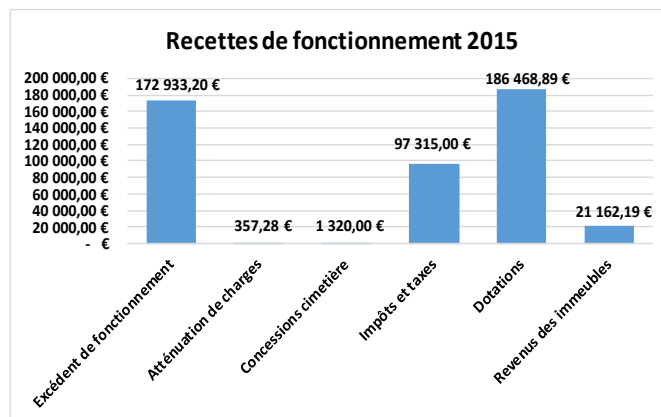
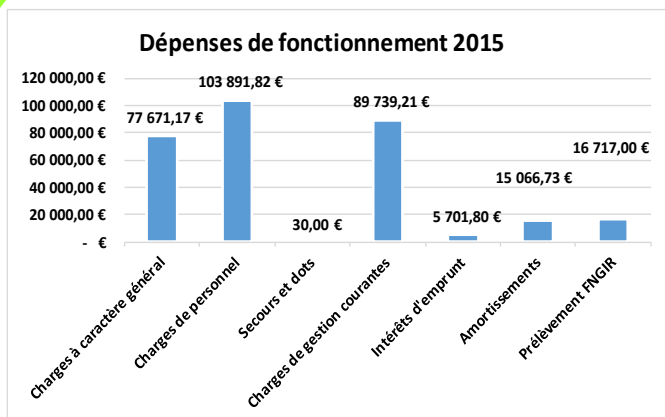
- d'accorder aux élèves du secondaire un bon scolaire d'une valeur de 30 €. Les élèves de plus de 16 ans devront présenter un certificat de scolarité en mairie pour bénéficier de cette aide. L'âge limite est de 17 ans au 31/12/2016.
- D'approuver la modification de périmètre de la communauté de communes de la Région d'Yvetot intégrant les communes de Carville-la-Folletière, Croixmare, Ecalles-Alix, Mesnil-Panneville, Saint-Martin-de-l'If de la communauté du Plateau Vert et Rocquefort de la communauté de communes Cœur de Caux,

- De participer au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes pour l'année 2016. Le montant de la participation 2016 s'élève à 149.04 € (648 habitants x 0.23 €).



COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le conseil municipal adopte le compte administratif de l'exercice 2015, arrêté comme suit :



	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	59 052.84 €	308 817.73 €
Recettes	127 391.11 €	306 623.36 €
Excédent Déficit	68 338.27 €	2 194.37 €

BUDGET COMMUNAL 2016

Décide de maintenir le taux des taxes directes locales pour l'année 2016 comme suit :

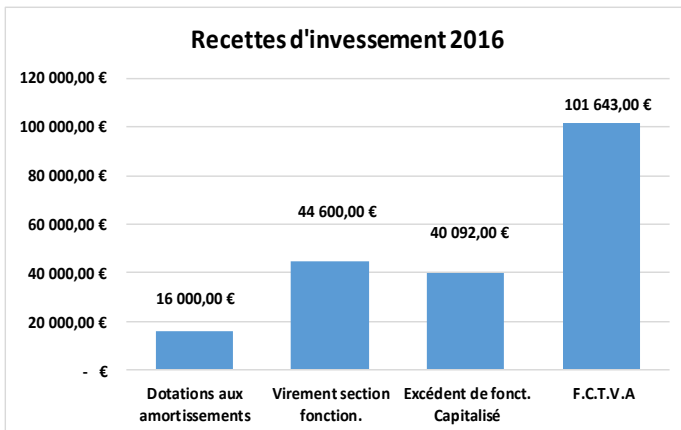
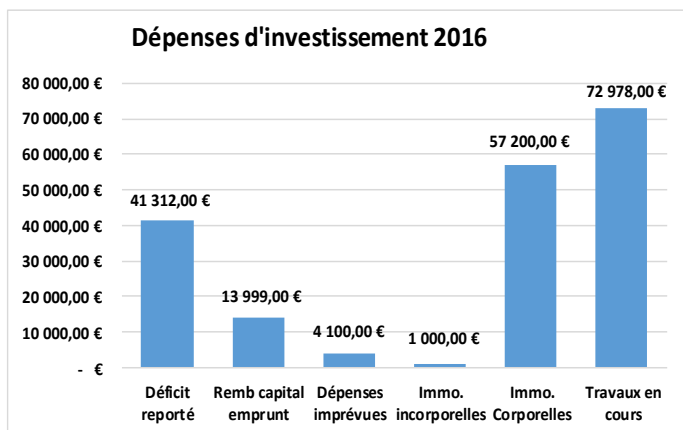
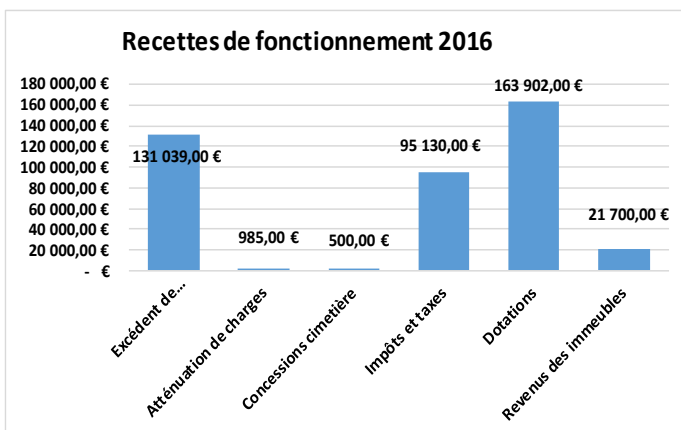
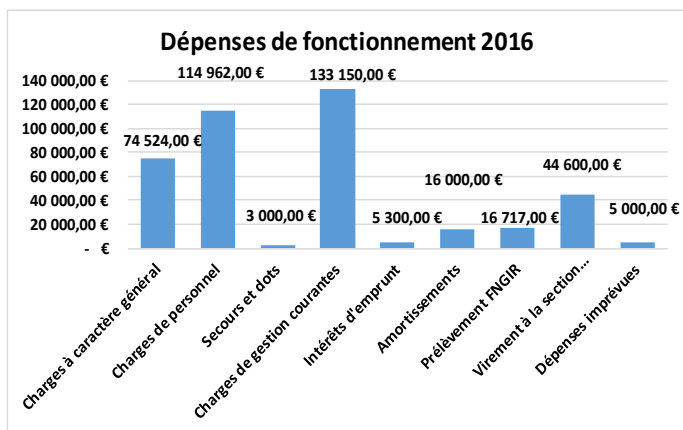
	TAUX Année 2015	TAUX Année 2016	BASES 2016	PRODUIT 2016
Taxe d'habitation :	9.65	9.65	424 700	40 984
Taxe foncière (bâti) :	9.62	9.62	284 400	27 359
Taxe foncière (non bâti)	23.79	23.79	67 200	15 987
			TOTAL	84 330

Adopte le budget primitif de l'exercice 2016, arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	190 589.00 €	190 589.00 €
Fonctionnement	413 256.00 €	413 256.00 €
TOTAL	603 845.00 €	603 845.00 €

BUDGET COMMUNAL 2016

Présentation budgétaire sous forme de graphique :



Naissances

Arthur DEREUMAUX né le 21 février 2016

Baptiste MORA né le 16 mars 2016

Lola LECOQ et Ambre LECOQ nées le 28 août 2016

Menzzo CRESPIE né le 1er septembre 2016

Mathias FOLLINOT né le 28 septembre 2016



Mariages



Bruno TRONCHET et Ouassila BENATIA

le 23 avril 2016



Mathieu LAWDAY et Anaïs LEGUILLON

le 1er octobre 2016

Décès

Guy GOULAY décédé le 22 février 2016

Nicole GLAVIEUX née PASQUIER décédée le 10 mai 2016

Jeanne CARPENTIER née TENIERE décédée le 02 octobre 2016

Jean BARILLET décédé le 12 octobre 2016



Hommage à notre doyenne :

Le 11 octobre 2016,

Madame Julienne BÉCASSE née MOURAUD,

nous a quittés.



Horaires d'ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte les lundis et jeudis de 15 à 18 heures,
et le premier samedi de chaque mois de 9 à 11 heures.

Les permanences sont assurées le lundi par Monsieur le Maire, Vincent Lemettais
et le jeudi par les adjoints.

Tel : 02.35.96.45.89 Fax : 02.35.95.12.05

Email : mairiehautotsaintsulpice@wanadoo.fr Site : www.hautot-saint-sulpice.fr

Cimetière

Dans le cadre d'une mise à jour, la mairie a répertorié les concessions échues et les a signalées au moyen d'affiches apposées sur les tombes concernées et d'une liste sur le panneau d'affichage du cimetière.

Si vous êtes concerné(s), merci de vous présenter en mairie muni de l'affiche afin de régulariser le dossier de concession.

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter à la Mairie à **partir du jour de leur 16^{ème} anniversaire** pour se faire recenser. Cette démarche civique est obligatoire. En effet, elle déclenche le processus d'appel à la Journée de Défense et de Citoyenneté et d'inscription d'office sur la liste électorale du lieu de recensement. Elle permet aussi l'accès aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (exemple : inscription au permis de conduire).

Inscription sur listes électorales

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur les listes électorales **toute l'année et cela avant le 31 décembre**. Cette démarche entraîne automatiquement la radiation sur les listes électorales du lieu de résidence précédent.

Passeport biométrique

Pour obtenir un passeport, **se présenter personnellement dans n'importe quelle mairie dotée d'une station de numérisation** (accompagné d'un parent pour les mineurs)

après avoir pris rendez-vous.

Les mairies les plus proches sont : Yvetot, Yerville, Saint-Valéry en Caux.

Pour tout renseignement sur le passeport : <http://www.seine-maritime.pref.gouv.fr>

Assistantes maternelles

Nathalie BELLEMERE	Alexia COUPE
Sandrine DELAINE	Kristell DUMONT
Dorothée GERMAIN	Sylvie LEMETTAIS
Marie-Claude LEMONNIER	Magalie SPARENBERG



Nids de frelons et de guêpes

La destruction des nids de guêpes et de frelons est prise en charge partiellement par la Mairie, l'autre partie étant à la charge de l'habitant. Un remboursement de 45 € maximum au concitoyen sera versé sur présentation de la facture acquittée accompagnée d'un relevé d'identité bancaire. Pour la destruction des nids, il faut s'adresser à un professionnel (pages jaunes : dératisation, désinsectisation, désinfection).

Feux de broussailles

Les feux de broussailles sont interdits.

Les déchets verts doivent être déposés au point de dépôt prévu à cet effet.

Horaires d'ouverture de la plateforme Déchets Verts

Du 1er Avril au 30 Septembre

Le Mercredi de 8 heures à 19 heures et le Samedi de 8 heures à 18 heures.

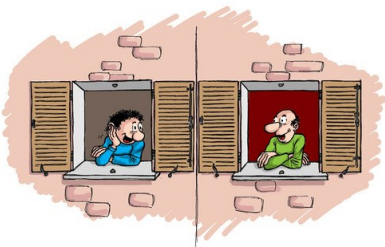


Du 1er Octobre au 31 Mars

Le Mercredi de 9 heures à 16 heures 30 et le Samedi de 8 heures à 17 heures.

Bon voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que de 8h à 19h du lundi au samedi, et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.



Numéros utiles

SAMU : 15

Urgences SMUR : 15 ou 02 32 14 75 75

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 ou 112

EDF (ENEDIS) : 09 72 67 50 76

GDF : 0 810 80 08 01

Centre des Finances Publiques (Impôts Yvetot) : 02 35 95 98 60

Centre Anti Poison (CHU Rouen) : 02 35 88 44 00

Pharmacie de garde : Service audiotel 3237 (0.35€/min)

Tarifs de mise
à disposition de la Salle
Polyvalente Léon Lelièvre
(planning consultable en ligne)
www.hautot-saint-sulpice.fr



140 PERSONNES MAXIMUM

	24 Heures	48 Heures	72 Heures	Vin d'Honneur	
Hautotais	245 €*	305 €*	355 €*	130 €*	La salle doit être rendue pour 20 heures.
Hors Commune	305 €*	395 €*	455 €*	205 €*	

* : Les frais d'énergie (gaz, eau et électricité) sont inclus dans les tarifs ci-dessus.

Location de la vaisselle : 1,10 € le couvert.



45 PERSONNES MAXIMUM

Tarifs de mise à disposition
de la Salle des Associations
(planning consultable en ligne)

	24 Heures	48 Heures
Hautotais	90 €*	120 €*
Hors Commune	200 €*	250 €*

* : Les frais d'énergie (gaz, eau et électricité) et la vaisselle sont inclus dans les tarifs ci-dessus.

IMPORTANT

Salle Léon LELIEVRE et Salle des Associations :

Les barbecues, les feux d'artifices et les lampions sont strictement interdits.

Salle des Associations :

La musique et/ou l'installation de sonorisation, l'affichage mural, les décorations sur les dalles du plafond (plafond chauffant) et le stationnement sur la pelouse ainsi que sur le chemin menant à la propriété située au bout de la salle des associations sont strictement interdits.

Réservation des salles :

Tél : 02.35.96.45.89 - Mail : mairiehautotsaintsulpice@wanadoo.fr

Communauté de Communes de la Région d'Yvetot
4, Rue de la Brême - CS 60115 - 76193 YVETOT CEDEX
Téléphone : 02.35.56.14.14 - Fax : 02.35.56.88.42
Courriel : accueil@ccry.fr

Le site www.ccry.fr présente les compétences, les services, les finances, la culture, l'environnement, l'économie et le centre aquatique de la Communauté de Communes.

L'Urbanisme :

Depuis le 1er Janvier 2015, la CCRY a repris la compétence de « l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme ». Aussi, pour tout projet ou question, merci de bien vouloir vous rendre à la cellule conseil de la CCRY. Mesdames LE GOFF et HOMMET vous recevront afin de vous orienter sur la marche à suivre mais également sur les pièces à joindre à un dossier. Le dépôt de votre dossier de demande ou des pièces complémentaires doit se faire à la MAIRIE, qui se chargera d'enregistrer votre dossier et de le transmettre aux services concernés.

La Médiathèque Guy de Maupassant :

L'accès à la médiathèque est libre et gratuit. Les différentes animations, pour enfants et adultes, sont également gratuites. On peut y lire les journaux et les revues, rechercher des documents, utiliser les ordinateurs. Une cotisation est demandée uniquement pour l'emprunt de documents.

Le Conservatoire de musique Fernand Boitard :

Le Mardi 24 Juin 2014, des élèves de l'école de musique d'Yvetot dirigés par Pascal Bonis sont venus donner un concert ensemble de corde dans notre église .

Le Centre aquatique E'Caux Bulles :

Tous les élèves d'élémentaire bénéficient de 10 séances annuelles de natation, avec le transport, pour atteindre le niveau du « savoir nager ».

De nombreuses activités sont organisées pour tous les adhérents. Les espaces « détente » et de « remise en forme » remportent un franc succès.

Ordures ménagères :

Le Conseil Communautaire a décidé de conteneuriser les ordures ménagères pour des raisons d'hygiène et de sécurité sur tout le territoire de la CCRY. Pour toute information relative aux ordures ménagères, déchetterie, facturation, vous vous adresserez à la CCRY, quant aux sacs jaunes, ils sont distribués en notre mairie auprès des secrétaires. Le quota mis en place par la CCRY est par semestre : 1 rouleau pour 1 à 2 personnes au foyer, 2 rouleaux pour 3 à 4 personnes au foyer et 3 rouleaux pour 5 personnes et plus au foyer.

(Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

C'est un document d'urbanisme réglementaire planifiant l'aménagement du territoire intercommunal qui définira et règlera l'occupation des sols sur l'ensemble des communes membres de la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot (CCRY) et détermine les droits à construire de chaque parcelle, publique ou privée. Une fois le PLUi approuvé, il remplacera les documents d'urbanisme communaux (approbation en juin 2019).

Calendrier des étapes d'élaboration du PLUi :

De juillet 2016 > octobre 2016 - Le diagnostic et l'état initial de l'environnement : Dresser un état des lieux exhaustif du territoire notamment du point de vue démographique, socio-économique et environnemental, etc.

Novembre 2016—Février 2017 - Les projets d'aménagement et de développement durables : Définir les grandes orientations des territoires à suivre pour les 15 prochaines années.

Mars 2017 - octobre 2018 - La traduction réglementaire : Traduire les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en déterminant « où et comment construire ? ». Il définit des zones délimitées dans un plan de zonage, qui précisent les règles de constructibilité spécifiques à chaque secteur.

Novembre 2018 - juin 2019—L'enquête publique : Suite à l'arrêt du projet, les personnes publiques associées (Etat, Conseil Régional, Chambres Consulaires, etc.) sont consultées une dernière fois tout comme la population à travers l'enquête publique. Il s'agit ainsi de valider définitivement le projet en vue de leur entrée en vigueur.

Juin 2019 - L'approbation : Le PLUi entre en vigueur après son approbation en Conseil communautaire devenant ainsi légal et opposable.

L'élaboration des PLUi/RLPi (Règlement Local de Publicité intercommunal doit être le moment privilégié d'un débat destiné à informer les acteurs (élus, habitants et usagers) du territoire quant à la nature et aux objectifs des documents mais également les associer à la démarche en instaurant un dialogue continu. Pour cela, la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot met en place un dispositif de concertation



Des registres de concertation mis à disposition du public aux horaires habituels d'ouverture de la C.C.R.Y et dans chaque commune mais aussi pendant les temps de concertation pour recueillir l'ensemble des avis, remarques et interrogations. Une adresse mail est aussi à disposition du public :

plui@ccry.fr



Des ateliers de concertation ouverts aux habitants et acteurs du territoire à travers deux forums citoyens pour enrichir les études techniques et débattre du futur du territoire.



Des lettres d'information pédagogiques pour comprendre le projet et prendre connaissance des principales conclusions du diagnostic territorial.



Des rencontres publiques aux moments clés de la démarche pour permettre aux citoyens de questionner le projet, échanger avec les élus et techniciens et faire des propositions.

Pour plus d'info :

Rendez-vous sur :

www.ccry.fr

ou au siège de la C.C.R.Y



Des articles relayés dans les médias locaux pour s'informer de l'état d'avancement des procédures et des rencontres citoyennes prévues.

Vie de l'école hautotaise

Année scolaire école du Nouveau Monde
Hautot-Saint-Sulpice 2015-2016



Septembre :

Randonnée contée pour chaque classe avec un conteur passionnant, Stanislas Mouffle entre l'école et l'allée de l'église.



Octobre :

Matinée Halloween ou quand l'école du Nouveau Monde devient l'école des Monstres et Sorcières !



Vie de l'école hautotaise

Novembre :

Au monument aux morts pour le devoir de mémoire.



Décembre :

Visite de l'exposition sur le pain par le Ph'Hautot Club. Visite guidée avec Francine qui a corrigé notre questionnaire et nous l'a rendu avec les réponses aux questions posées par les enfants, merci Francine pour cette recherche !

L'esprit de Noël c'est aussi découvrir les biscuits de Saint Nicolas version Belgique, merci Léa !

Goûter de Noël en rouge et blanc.



Février :

Nous avons invité Marlaine Morin, artiste multi-talents québécoise pour une séance à l'aveugle dans chaque classe. Les élèves avaient les yeux bandés et devaient élaborer un visage à l'argile. Un très bon moment à expérimenter pour tous !



Mai :

Spectacle musical Pinocchio avec les JMF (Jeunesses Musicales de France) au théâtre de l'Hôtel de Ville du Havre. Pique-nique au square puis balade jusqu'au front de mer.



Vie de l'école hautotaise

Juin :

L'école a participé à l'exposition du Ph'Hautot Club.

Rencontre entre les Grandes Sections et les CP à Hautot.

Spectacle musical avec notre intervenante en musique Lucie.



Juillet :

3 épreuves de cross en mai, juin et juillet avec remise des médailles.

Fête du sport avec les parents pour capitaines d'équipes dans une ambiance détendue et sous un beau soleil pour terminer l'année scolaire.



Comité des Fêtes

Président : Lionel GUEDON

Vice-président : Michel GREPIER

Trésorière : Nicole GILLE

Trésorier adjoint : Nicolas SEGAIN

Secrétaire : Francette TSATY

Secrétaire adjoint : Ange HUBERT

FETE DU VILLAGE

30 AVRIL ET 1ER MAI 2016



Le comité des fêtes a fait les choses en grand durant tout le week-end en proposant un programme riche et varié ; une chasse aux œufs réservée aux enfants, des jeux pour petits et grands, une foire à tout, une exposition de peintures et de produits à base de miel, une loterie « Patates » avec pour lots exclusivement des sacs de pommes de terre, les chorégraphies des majorettes d'Yvetot et une démonstration du Centre éducatif canin de Fauville-en-Caux venu proposer aux propriétaires de chien une initiation au dressage. Une dizaine de chiens de toutes races, inscrits au club, ont parcouru un circuit composé de plusieurs obstacles permettant d'évaluer l'obéissance et la rapidité de l'animal. Une animation qui a beaucoup impressionné le public.

Club de l'Amitié

Présidente : Thérèse VERMONT
Vice-président : Rémi REVERT

Secrétaire: Colette LEGROS
Secrétaire adjointe : Brigitte GREPIER

Trésorier : Gérard FOHRER

75 adhérents

L'année 2016 s'achève. Le Club de l'Amitié a perdu 4 adhérents : Guy GOULAY, Nicole GLAVIEUX, Jeanne CARPENTIER et Julienne BECASSE, notre doyenne de 95 ans.

Les goûters se déroulent le 2ème jeudi de chaque mois et l'assemblée générale le 4ème jeudi de janvier.

Le dimanche 26 juin, 44 adhérents et adhérentes se sont donnés rendez-vous sur la place Robert Lévesque pour le traditionnel voyage à destination de Pacy-sur-Eure. Arrivés sur place, le groupe a pris place dans le petit train rétro pour une balade commentée en plein cœur de la vallée de l'Eure. A midi, un excellent déjeuner les attendait dans un restaurant de Pacy-sur-Eure. L'après-midi a continué par la visite libre du jardin et de la maison de Claude MONET. Avant de reprendre la route du retour, le groupe a assisté à la visite commentée de la Cidrerie du Verger de Giverny avec dégustation d'une tarte aux pommes accompagnée d'un verre de cidre. Arrivée à 20h à Hautot-Saint-Sulpice.



Mercredi 7 septembre, la reprise des activités est marquée par un déjeuner concocté par Madame LECOEUR . L'après-midi s'est terminé par des jeux dans la bonne ambiance.

L'année se termine par le goûter de Noël avec la bûche de notre boulanger accompagnée de bulles et de chocolats.

Le Mot de la Présidente

L'année 2017 sera marquée par les 40 ans du Club de l'Amitié. Ce Club a été créé en 1977 par Monsieur Gustave BLANCHET, club qui se porte bien. Les petits nouveaux seront les bienvenus. La cotisation reste à 15 € avec tous les avantages que cela apportent. Je remercie les habitants pour le bon accueil réservé aux porteurs de calendrier. Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.



Président : Olivier LEROY
Vice présidente: Eliane D'HULST

Trésorier : Gérard FOHRER
Trésorier adjoint : Robert CAILLON

Secrétaire : Pierre LASSERON
Secrétaire adjoint : Francine PICARD

Cela fait maintenant presque 2 ans que le Caux Ph'Hautot club a investi la nouvelle salle des associations et particulièrement le local qui lui était destiné.

Nous avons passé cette saison le cap des 40 adhérents. Le club se réunit toujours le mardi soir à 20H30. Les personnes qui souhaitent particulièrement échanger peuvent venir dès 20h15.

Les activités "d'intérieur" tournent autour de 4 thèmes principaux :

- des séances techniques : connaissance des matériels et technique de l'image, plus particulièrement travail sur l'ordinateur avec des logiciels appropriés.

- le concours interne appelé "la photo du mois" a toujours ses "aficionados". Ils ont à présenter 2 photos sur un thème choisi en Conseil d'Administration. Pour cette saison, les membres étaient invités à réfléchir sur différents thèmes : "au ras du sol", "pose longue le jour", "la marée basse", "les escaliers", "les transports", "insolite", "la musique", "les mains", "le chocolat" et "paysage agricole". Un choix des présentations est fait afin de déterminer la-ou les photos préférée(s) du groupe. Nouvelle méthode de choix par petits groupes.

- des informations sur les photographes connus et sur les différentes manifestations liées à la photo.

- présentations de logiciels spécialisés pour recadrer, retoucher et améliorer les clichés.

Activités d'extérieur:

Les sorties photo se sont diversifiées et certaines se sont faites par groupes.

- le long de la Durdent, un mardi en soirée,
- nocturne à Honfleur avec repas sur place.
- Paris-la Défense un samedi toute la journée.

les expositions photo: 8 expositions cette saison,

- Rencontres océanes à St Valéry du 26 au 28 juin 2015
- Participation à l'expo de "Saint Valéry Contact" en août 2015
- Exposition au Hanouard les 3 et 4 octobre 2015

- Tout au long de la saison : une importante exposition sur "le pain" du 15 au 29 septembre

Saint Valéry et à Cany, à la boulangerie Duclos à Yvetot du 2 au 30 novembre 2015, à Hautot Saint Sulpice du 5 au 8 décembre, aux Dames Blanches du 6 au 28 février,

- Exposition au Pigeonnier de Pavilly du 26 mars au 3 avril,
 - Exposition "rues et marchés" avec "St Valéry Contacts" du 6 au 8 mai,
 - Exposition au "Printemps de Cany" le 14 mai
 - Participation au Festival Photos de Saint Pierre en Port les 5 et 6 juin 2016
- Exposition annuelle à Hautot-Saint-Sulpice les 11 et 12 juin.



Les autres activités du club

- Le club photo participe à l'illustration du "Petit Hautotais».
- participation également à la vie municipale et associative.
- Certains adhérents se retrouvent en petits groupes pour pratiquer des activités,
- le site internet a été refait et est plus accessible ; il est plus facile à manipuler,

Afin que chaque adhérent qui le souhaite puisse y installer sa galerie et la modifier. Le club est également sur Facebook.

Le club va accentuer son travail sur l'accueil des débutants pour les accompagner notamment pendant les sorties par la mise en place d'un système de parrainage.

Le club "grandissant", le règlement intérieur a subi un sérieux lifting.

La dernière manifestation de la saison est l'Assemblée Générale de l'association avec la présentation du rapport moral, d'activités, financier et présentation des projets pour la saison à venir.

Il y a eu les élections du Conseil d'Administration ainsi que du Bureau. Les sortants ont été réélus. Hélène Petit-Cuissot, Frédérique Carde et Fabrice Demartigny restent au C.A. et le Bureau reste inchangé.

Il est possible de s'inscrire au club tout au long de la saison auprès de Olivier Leroy, président au 06 60 56 34 39 -cauxphhautotclub@voila.fr ou de Gérard Fohrer, trésorier au 02 35 95 41 45-gerfohhau@sfr.fr.



Tonic Club Hautotais



Le Tonic Club a accueilli la saison passée environ 80 adhérents, dont une vingtaine sont habitants d'Hautot Saint Sulpice.

L'association propose cette saison 8 cours par semaine, répartis en journée et en soirée et destinés à toute personne souhaitant entretenir sa forme, à partir de 14 ans. Vous pourrez pratiquer entre autres : la zumba, le cardio fight, le cardio training, le barre sculpt ou le renforcement musculaire.

Les cours sont dispensés par 2 jeunes femmes dynamiques, diplômées du BP AGFF : Alexandra et Loïse, dans une ambiance conviviale et sympathique.

Si vous souhaitez bouger ou simplement entretenir votre forme, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Vous trouverez forcément une ou plusieurs activités pouvant vous convenir.



Si vous souhaitez bouger ou simplement entretenir votre forme, n'hésitez pas à nous rejoindre.

*Association de jumelage avec le Québec
Siège social : Mairie d'Hautot-Saint-Sulpice-76190*

Les Cousins du Nouveau Monde

Président d'Honneur : Roger EUDIER

Présidente : Ghislaine CAHARD
Vice-président : Vincent LEMETTAIS

Secrétaire : Nelly MARE-GODET

Trésorier : Guillaume EUDIER

Rétrospective année 2016



Mars :

Le 20 mars a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association. Ouverture dans l'école du Nouveau Monde par une visio-conférence avec le Maire de Rivière-Ouelle, Louis-Georges Simard accompagné de Roger Martin. Après les échanges des nouvelles sur les villages respectifs, la visio-conférence s'est terminée par une promesse des Rivelois de venir en 2017 !

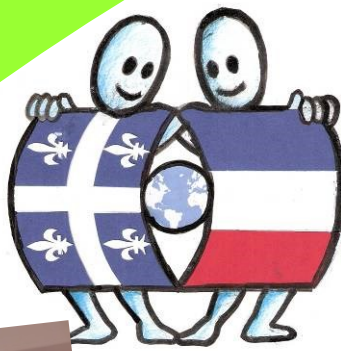
Les membres ont ensuite regagné la salle Léon Lelièvre pour le bilan de l'année 2015, le renouvellement du tiers des membres du bureau et le verre de l'amitié. Un repas a suivi avec viande de bison et un beau gâteau recouvert du drapeau québécois (œuvre de Monsieur Aupy, boulanger-pâtissier).



Mai :

Le 4 mai, Lynne Lévesque est revenue à Hautot-Saint-Sulpice afin de faire part de ses recherches sur Jeanne Chevalier, la femme de l'ancêtre Robert Lévesque. C'est devant plus de trente personnes que Lynne Lévesque a pu raconter l'histoire de sa 8^e arrière grand-mère dans un très bon français et devant un auditoire attentif.

Lynne Lévesque va ainsi pouvoir écrire un livre sur Jeanne Chevalier pour novembre 2016.



Les Cousins du Nouveau Monde



Octobre :

Le 14 octobre, l'association a fait venir un artiste québécois qui réside en France depuis 9 ans. Simon Gordin est originaire de Montréal et il est venu accompagné de son contrebassiste français Régis. Ils nous ont offert un beau concert animé, théâtral avec des chansons retraçant les rencontres de Simon dans la grande ville de Montréal. Le chanteur a également fait monter sur scène près de 20 enfants de l'école du Nouveau Monde car ils avaient appris le refrain d'une de ses chansons « Le pêcheur ». Il avait en effet proposé cette idée aux maîtresses et il était venu rencontrer les enfants dans leur école le matin et répéter la chanson avec eux.



Hautot Tennis Club

Président : Jean-Marie GILLE
Vice-président : Vincent ROUSSEL

Trésorier : Antoine BARBULEE
Trésorier-adjoint : Marc BARBARAY

Secrétaire : Nicolas SÉGAIN
Secrétaire-adjoint : Gaétan GILLE



En cette journée du samedi 3 septembre 2016, le Tennis Club d'Hautot-Saint-Sulpice a organisé son traditionnel tournoi de pétanque suivi d'une soirée buffet froid. Le tournoi a réuni 40 équipes soit 80 participants. Les doublettes Jean-Marie Cabin/Jean-Marie Denouette et Chris Santeramo/Franck Pasquier ont terminé premier ex-aequo. La doublette Claude et Sébastien Laguerre a terminé troisième.

Ce tournoi s'est clôturé par un buffet froid qui a réuni 75 personnes en présence de Charlotte Masset, conseillère départementale.

Les membres du bureau remercient toutes les personnes qui ont participé à cette journée ainsi que

tous les généreux donateurs de lots. Ils vous donnent rendez-vous l'an prochain.

Le Tennis Club d'Hautot rappelle que l'on peut toujours venir jouer sur le terrain pour 2€ de l'heure. La carte à l'année est de 18€ pour les plus de 20 ans, 8€ pour les 12-20 ans et 1,50€ pour les moins de 12 ans.



Le Théâtre avec Franck Lehman



Depuis octobre 2016 , une nouvelle association « les k barrés » vient de voir le jour dans notre commune sous l'impulsion d'un ressortissant de la commune, par ailleurs conseiller municipal, Franck LEHMAN. Ce passionné de théâtre depuis presque 20 ans déjà, donne des cours depuis deux ans à une vingtaine d'adultes le mardi soir sur la région Rouennaise (Darnétal). Il monte des spectacles de café théâtre qu'il revisite , adapte, et met en scène dans tout le département, sans oublier de jouer bien sûr.(le père Noël est une ordure, les bronzés font du ski etc)

Il viendra d ailleurs prochainement présenter une de ses adaptations « une soirée un peu barrée » le dimanche 5 février à 15h30 dans notre commune. (réservation au 07/89/38/94/84)

L'an dernier il a animé durant l'année scolaire une « initiation au théâtre » dans l'école de Beuzeville la Guérard pour les CM1/CM2 tous les samedis matin .

Résultat : une pièce basée sur des scénettes et de la musique qui a enchanté les enfants et leurs parents lors d'un spectacle de fin d'année. Les Journaux locaux (Paris-Normandie, Courrier Cauchois) s'étaient d'ailleurs déplacés et avaient dans leur compte rendu, fait part d' une mise en scène original et novatrice.

Fort de cette expérience, il a donc décidé de monter un atelier théâtre pour enfants sur la commune qui se tient tous les mercredis soirs de 17h30 à 18h30.

Il nous précise « l'atelier commence doucement car l'information n'est pas encore connue de tous et je n'ai pas encore fait beaucoup de publicité, mais je suis certain que cela va marcher. Le théâtre a ce don de faire prendre confiance, de vaincre sa timidité, d'apprendre à parler en public, mais aussi de pouvoir vivre des rêves et de se glisser dans des personnages qui vous transportent dans l'imaginaire . Et ce aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

Je pense ouvrir bientôt un atelier pour les adultes (peut être à la suite le mercredi soir de 18h30 à 20h/20h30) car plusieurs personnes m'ont déjà fait la demande.

Lors de ces ateliers, la bonne humeur est de mise mais aussi le sérieux car c'est un vrai travail intense et passionnant.

Je suis par ailleurs inscrit actuellement en 2e année aux Cours Florent à Paris (cours les plus réputés au monde qui ont formés bon nombre d'acteurs et vedettes de cinéma et théâtre) ou je vais trois fois par semaine pour continuer à me perfectionner dans les techniques théâtrales. »

Ainsi si vous êtes intéressé par cette aventure, que ce soit par vraie envie de monter sur scène ou juste participer aux ateliers par simple curiosité, envie ou pour vaincre une certaine timidité, n'hésitez pas et contactez Franck au 07/89/38/94/84 pour tous renseignements.

Franck nous précise qu'il ouvrira un atelier théâtre pour adultes à partir de sept ou huit personnes (nombre minimum pour un atelier) et que jusqu'à présent 4 personnes se sont manifestés.



La parole est à :
Mathieu Rareyt

E-Boat Racing H2

Le E-Boat Racing est une association à but non lucratif loi 1901. Notre équipe est constituée dans sa majorité par un groupe d'amis, possédant tous une expérience au sein du championnat du monde d'endurance composé des 24h motonautiques de Rouen et des 8h en Pologne, ainsi qu'en championnats de France endurance et vitesse.

Courses Motonautiques Inshore :

Les embarcations utilisées lors des courses motonautiques sont des bateaux motorisés avec une coque type catamaran répartis en 3 catégories : S1, S2 et S3.

La catégorie S1 utilise des motorisations de plus de 2500cm³, principalement des 2,5L MERCURY 300cv.

La catégorie S2 utilise des moteurs 2L MERCURY 200cv

La catégorie S3 est souvent équipée de 60cv MERCURY, les moteurs pouvant avoir une cylindrée maximale de 1350 CM³.

Notre projet est de nous engager en catégorie S3 pour laquelle les vitesses peuvent atteindre les 130 km/h pour les meilleurs.

La course des 24h motonautiques de Rouen est la course d'ouverture de la saison et se déroule au 1^{er} Mai de chaque année. Elle est inscrite au championnat du monde d'endurance, la suite du championnat se déroulant en Pologne avec 2 courses de 8h chacune.

Le Projet :

Aujourd'hui, la course à l'écologie est lancée dans tous les sports mécaniques, c'est pourquoi notre Team aimerait être la 1^{ère} dans l'histoire de la compétition Motonautique à se lancer dans cette démarche. Pour se faire, nous voulons adapter un system HHO sur un moteur de bateau de course. Le system HHO est un système qui permet de réduire de 30% à 60% la consommation en carburant. A titre d'information, les motorisations dans la catégorie S3 consomment entre 18 L et 20 L de carburant à l'heure.

Avoir des partenaires qui nous soutiennent pour mener à bien notre projet pour la toute première fois dans une course d'endurance mondiale qui se produit à Rouen en 2017, serait un grand pas dans l'évolution du motonautisme. De nombreux media comme France3, MDL, l'équipe 21, et différentes radio (France Bleu, Résonance, etc...) seront présents, la presse écrite régionale et nationale ainsi que 250 000 à 300 000 personnes sur toute la course.

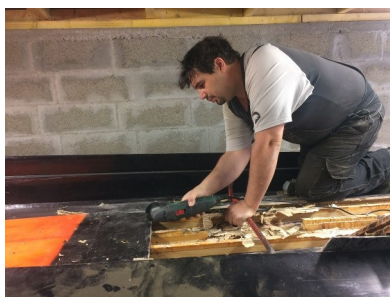




La parole est à : Mathieu Lareyt

A l'heure actuelle nous avons déjà une coque de type Burgess nécessitant quelques travaux afin de l'améliorer et l'adapter à notre nouvelle motorisation.

Afin de maximiser nos chances dans le championnat, nous avons choisi de demander l'homologation d'un moteur Yamaha F70 qui a été validé, auprès de la Fédération Française Motonautique (FFM). C'est un moteur qui nous permettra d'avoir un meilleur rendement que les motorisations actuelles de type Mercury. Il faut y ajouter notre système HHO, des hélices sans oublier tout l'accastillage (éclairages, direction, bouteille d'air...).



Objectifs du projet :

Démontrer que l'on peut se soucier de l'écologie dans notre sport tout en étant compétitif en course.

Réduire les émissions de particules, CO2 et diminuer la consommation de carburant.

Obtenir l'ouverture d'une nouvelle catégorie écologique en course.

Démontrer qu'il est possible d'adapter le système HHO sur toutes les motorisations pour les courses motonautiques sans perdre de son efficacité.

Devenir Partenaire :

Devenir Partenaire avec E-Boat Racing, c'est avoir l'enseigne de son entreprise sur notre bateau durant les courses, les événements de promotion et les représentations entreprises. C'est aussi soutenir une nouvelle équipe jeune, créative et expérimentée dans les courses motonautiques, désireuse de faire évoluer le monde de la compétition dans le sens de l'écologie.



*L'équipe municipale
vous souhaite
de bonnes fêtes
de fin d'année*

Merci à vous, nos fidèles lecteurs,

et un merci très sincère à :

*La directrice et les enseignantes de l'école du
nouveau monde,*

Patricia Vouin, Rachel Viaud,

Lyonel Blondel, Stéphane Gillé,

Christine Biard, Véronique Bertin,

et à toutes nos associations hautotaises.

Rédacteur :

Vincent Lemettais

Comité de rédaction :

Patricia Auzou,

Patrice Horcholle

et Virginie Blondel.

ÉVÈNEMENTS À VENIR :

Cérémonie des vœux municipaux :
vendredi 6 janvier à 20h30 à la salle Léon Lelièvre

Comité des Fêtes :
samedi 4 février - Soirée théâtre à la salle Léon Lelièvre

Association des Cousins du Nouveau Monde :
samedi 11 mars - Soirée à thèmes à la salle Léon Lelièvre

Elections Présidentielles :
dimanche 23 avril (1er tour) et dimanche 7 mai (2ème tour)

Comité des Fêtes :
samedi 6 mai et dimanche 7 mai - Fête du village

Cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1945 :
lundi 8 mai (heure non définie)

Elections Législatives :
dimanche 11 juin (1er tour) et dimanche 18 juin (2ème tour)

Caux P'Hautot Club :
samedi 17 juin et dimanche 18 juin - Exposition photos

Asso Missi :
samedi 7 octobre - Diner à la salle Léon Lelièvre

Cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918 :
samedi 11 novembre (heure non définie)

Comité des Fêtes :
samedi 25 novembre - Repas pour le Téléthon à la salle Léon Lelièvre

(liste non exhaustive à l'heure de l'impression du bulletin)